



**ABC** Caméra "l'école de l'image"<sup>®</sup>

Productions et formations audiovisuelles et multimédias

[www.abc-camera.com](http://www.abc-camera.com)

[www.ecolimage.com](http://www.ecolimage.com)



ABC Caméra "l'école de l'image"<sup>®</sup>

**5 chemin Cante Cigale**

30600 VESTRIC et CANDIAC

04 66 88 54 29 / 06 75 39 73 09

[abc.camera@orange.fr](mailto:abc.camera@orange.fr) / <https://www.ecolimage.com>



**"l'école de l'image"<sup>®</sup>MINI**

**"l'école de l'image"<sup>®</sup>**  
**version "à la journée"**  
**"l'école de l'image"<sup>®</sup> MINI**



Mesdames, Messieurs,

ABC Caméra décline sa classe découverte audiovisuelle "*l'école de l'image*"<sup>®</sup> en version "à la journée" nommée "*l'école de l'image*"<sup>®</sup> MINI.

ABC Caméra dépêche un ou deux techniciens-animateurs professionnels de l'image et du son pour dispenser des ateliers de découverte de l'image fixe ou en mouvement.

L'animateur respectera le rythme des élèves ainsi que les horaires de l'école.

Chaque journée se déroulera en alternance entre :

- des moments de découvertes et de sensibilisations théoriques
- des moments d'activités simples de manipulations de matériels audiovisuels.

**Aucune production audiovisuelle et photographique n'est envisagée dans cette version.**

Plusieurs modules (**théoriques** et **pratiques**) sont proposés et séparés en 2 thèmes :

**THÈME Vidéo/Cinéma --- THÈME Photo numérique**

En tant qu'association éducative complémentaire de l'enseignement public (CAAEECP), ABC Caméra "*l'école de l'image*"<sup>®</sup> est un outil pédagogique complémentaire, que l'enseignant utilise au profit de sa classe, pour le projet qu'il a choisi.

En tout temps l'enseignant restera maître de sa classe.

**"l'école de l'image"<sup>®</sup>**  
**version "à la journée"**  
**"l'école de l'image"<sup>®</sup> MINI**



THÈME Vidéo/Cinéma	THÈME Photo
"Historique du cinéma " appréhender l'historique du cinéma à travers ses moments clés	"Historique de la photographie " appréhender l'historique de la photographie à travers ses moments clés
"Le cadrage " apprendre le cadrage vidéo	"Le cadrage " apprendre le cadrage photo
"Le droit à l'image " connaître le droit à l'image	
"Le caméscope " manipuler un caméscope d'épaule professionnel	"L'appareil photo numérique " manipuler un appareil photo numérique
"Sémiologie de l'image et du son" <sup>vidéo</sup> sensibiliser à l'image animée par des cours de sémiologie de l'image et du son	"Sémiologie de l'image et du son" <sup>photo</sup> sensibiliser à l'image fixe par des cours de sémiologie de l'image et du son
"Le montage " découvrir la manipulation des images par le montage	"Atelier Prises de vue " mise en pratique de la règle des tiers
	"La vision 3D " explication de la vision anaglyptique

L'enseignant référent choisit les modules qui lui conviennent et les répartit sur la journée de prestation.

L'animateur respectera le rythme des élèves ainsi que les horaires de l'école.

Chaque journée se déroulera en alternance entre **des moments de découvertes et de sensibilisations théoriques** et **des moments d'activités simples de manipulations de matériels audiovisuels**.

Aucune production audiovisuelle ne saurait être envisagée sur un tel laps de temps.

Ce genre d'intervention vise des élèves de niveau élémentaire ou des élèves de collège.

MODULE 1
Récréation
MODULE 2
PAUSE de MIDI
MODULE 3
Récréation
MODULE 4

Montpellier, le 24 JAN. 2019

La rectrice de la région académique Occitanie  
Rectrice de l'académie de Montpellier  
Chancelière des universités

à

Association ABC CAMERA  
18 rue des Flamants Roses  
30620 Uchaud

Pôle organisation scolaire et  
accompagnement des écoles, des  
établissements scolaires et des  
services

Division Vie Educative des Ecoles  
et des Etablissements

Chef de division DV3E  
Thierry Meslet

Animation éducative des écoles et  
des établissements

Affaire suivie par  
Samia Djedoui

Téléphone  
04 67 91 48 92

Courriel  
[agrementassociations@ac-montpellier.fr](mailto:agrementassociations@ac-montpellier.fr)

Rectorat de Montpellier  
31, rue de l'Université  
CS 39004  
34064 Montpellier  
Cedex 2

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

Madame la présidente,

Votre dossier de demande de renouvellement d'agrément a été examiné par le conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public (CAAEECP) lors de sa séance du jeudi 13 décembre 2018.

Compte tenu de son avis, j'ai décidé de renouveler l'agrément de votre association pour une durée de cinq ans à compter de ce jour, pour le territoire de l'académie de Montpellier, au titre des actions suivantes :

- intervention pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les écoles et les établissements scolaires ;
- organisation d'activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire ;
- contribution au développement de la recherche pédagogique, à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative.

Je vous rappelle cependant que cet agrément ne vous dispense pas d'obtenir l'autorisation du chef d'établissement ou du directeur d'école pour vos interventions.

De plus, vos interventions doivent être effectuées en présence d'un membre de l'équipe pédagogique ou de la communauté éducative.

**Il vous appartiendra de me transmettre, chaque année, une liste des écoles et des établissements scolaires dans lesquels votre association est intervenue ainsi qu'un rapport d'activité sur les points pour lesquels vous recevez cet agrément. En outre, vous devrez me signaler tout changement affectant l'association : changement des intervenants et des membres du conseil d'administration, modifications de statuts, etc.**

Cet agrément pourrait vous être retiré s'il s'avérait que vous n'en respectiez pas les termes, les principes et modalités indiqués dans votre dossier.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Béatrice Gille